



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 74270001

Ancien N° régional : 74030001

Marais de l'Enfer

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 28,58 ha

Haute-Savoie SAINT-JORIOZ

Niveau de connaissance

Milieux naturels	3	Amphibiens	2	Reptiles	2	Coléoptères	
		Mammifères	1			Libellules	1
Végétaux supérieurs	3	Oiseaux	3	Crustacés		Orthoptères	
Mousses, lichens	0	Poissons		Mollusques		Papillons	2

Légende :

- 0 = prospection nulle ou quasi inexistante
- 1 = prospection insuffisante
- 2 = prospection assez bonne
- 3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 37

Description et intérêt du site

Ce marais alcalin s'étend en rive gauche du lac d'Annecy; il est traversé par l'ancienne voie ferrée Annecy-Albertville, transformée en piste cyclable, qui le sépare en deux unités. Il est constitué de "bas-marais" (marais tout ou partie alimentés par la nappe phréatique) à Choin noirâtre et de prairies à Molinie bleue qui, n'étant plus soumis aux pratiques agricoles qui les entretenaient, sont en cours d'invasion par les roseaux et la Bourdaine. Il abrite quatre espèces végétales protégées au niveau national ou régional, dont la Gentiane pneumonanthe, très localisée en Haute Savoie.

Milieus naturels

54.2 BAS-MARAIS ALCALINS

Flore

Berle dressée	<i>Berula erecta</i>
Orchis de Traunsteiner	<i>Dactylorhiza traunsteineri</i> (Sauter) Soó
Gentiane des marais	<i>Gentiana pneumonanthe</i> L.
Enanthe de Lachenal	<i>Oenanthe lachenalii</i>
Orchis des marais	<i>Orchis laxiflora</i> subsp. <i>palustris</i> (Jacq.) Bonnier & Layens
Cumin des prés (Fenouil des chevaux)	<i>Silaum silaus</i>

Faune vertébrée

Amphibiens

Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>

Oiseaux

Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>
Locustelle lusciniôide	<i>Locustella luscinioides</i>
Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>

Poissons

Brochet	<i>Esox lucius</i>
---------	--------------------

Faune invertébrée

Libellules

Cordulégastre bidenté	<i>Cordulegaster bidentata</i>
-----------------------	--------------------------------

Bibliographie

ASTERS

Site Natura 2000 FR 8201720 "Cluse du lac d'Annecy". Document d'objectifs du Bout du lac d'Annecy 2006-2011.

n.p. pages 2005 Consultable : ASTERS

Site Natura 2000 FR 8201720 "Cluse du lac d'Annecy". Document d'objectifs du Marais de l'Enfer et des roselières de Saint Jorioz.

n.p. pages 2005 Consultable : ASTERS

Site Natura 2000 FR 8201720 "Cluse du lac d'Annecy". Document d'objectifs du Roc de Chère 2006-2011.

n.p. pages 2005 Consultable : ASTERS

BOISSIER J.M.

Guide d'interprétation des habitats naturels du massif des Bauges

132 pages 2005 Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

GRAND D.

Les libellules du Rhône

255 pages 2004 Consultable : Société Linnéenne de Lyon

MERLE H.

Cartographie des habitats du Parc Naturel Régional des Bauges

3p. pages 2005 Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

NATHAN A.

Les prairies sèches et les zones humides de la combe d'Annecy : diagnostic écologique et projet de gestion

49 p pages 1996 Consultable : ASTERS



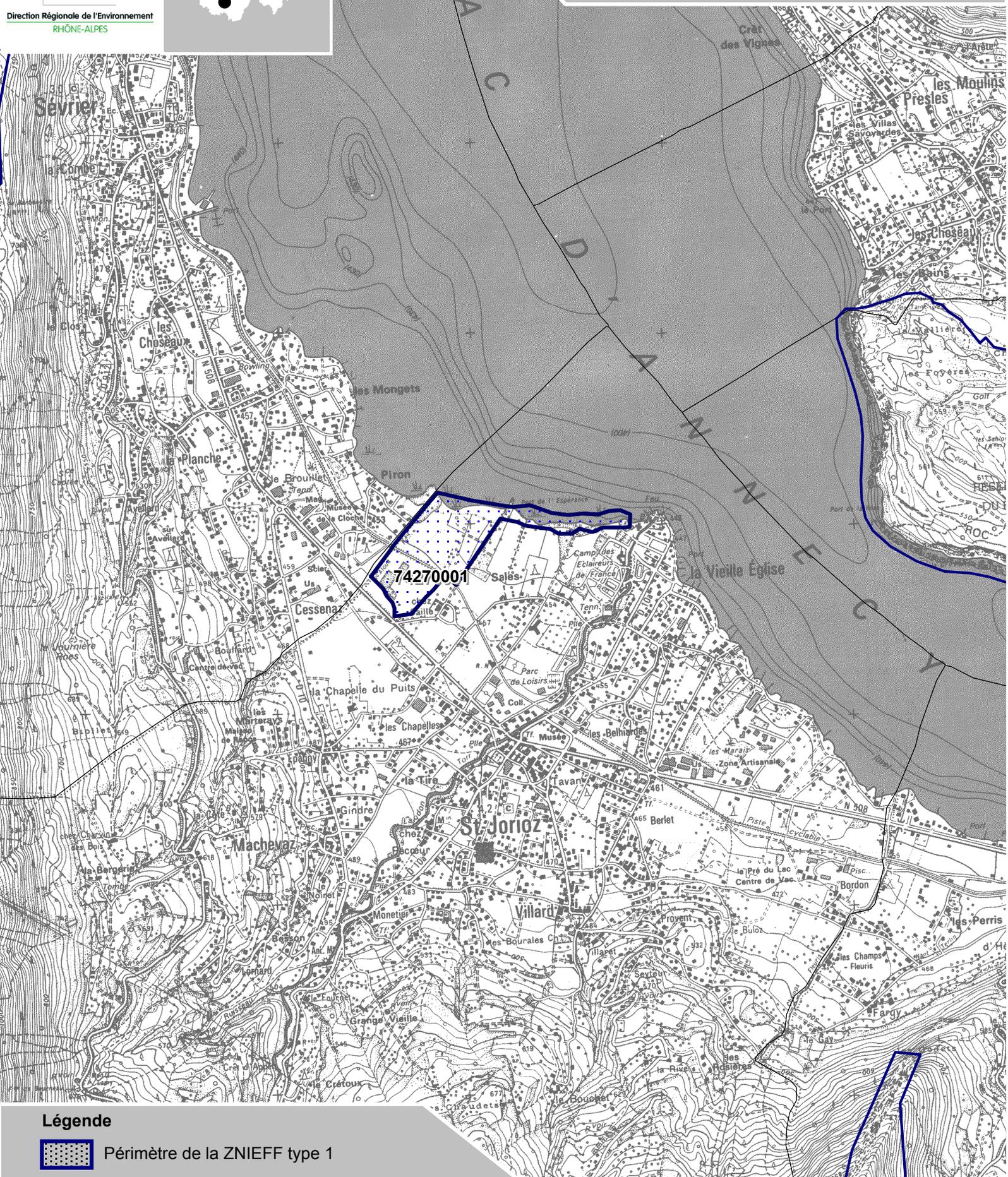
Liberté - Égalité - Fraternité
 REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
 DU DÉVELOPPEMENT
 DURABLE ET DU TERRITOIRE



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°74270001

Direction Régionale de l'Environnement
 RHÔNE-ALPES



Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
 Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
 Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anancy



Echelle : 1 / 25 000
 fonds IGN Scan 25 (C)